

**COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

Gestion de l'offre menacée : rassemblement de quelque 2500 producteurs de lait pour demander au gouvernement canadien d'agir

Ottawa, 2 juin 2016 — Quelque 2500 producteurs de lait de toutes les régions du Québec se sont rassemblés aujourd'hui devant la Chambre des communes avec leurs collègues d'ailleurs au Canada. Par ce rassemblement, les producteurs de lait de l'ensemble du Canada ont démontré sans équivoque l'importance de la gestion de l'offre pour l'avenir de leurs entreprises et demandé au gouvernement d'agir pour corriger les diverses lacunes de gestion des frontières qui minent l'efficacité de leur modèle depuis maintenant quelques années. Ils réclament des gestes concrets du gouvernement fédéral dans le dossier du lait diafiltré et veulent aussi obtenir la confirmation qu'il les compensera pour les dommages annuels d'environ 400 millions de dollars que leur causera à terme l'entrée en vigueur des ententes de libre-échange du Partenariat transpacifique (PTP) et de l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne.

« Le gouvernement canadien doit comprendre que des milliers d'entreprises agricoles sont à bout de souffle à cause des pertes encaissées et que les producteurs n'ont plus de patience. Lorsqu'on combine les pertes financières qu'on a connues depuis un an en raison notamment des importations de lait diafiltré aux impacts qu'auront les ententes commerciales avec l'Europe et les pays du PTP, cela représente plus que le revenu que nous dégageons de nos fermes pour faire vivre nos familles. On veut bien nourrir l'ensemble des familles canadiennes, mais on aimerait aussi être capable de nourrir les nôtres, à partir de notre travail », a déclaré le président des Producteurs de lait du Québec (PLQ), Bruno Letendre.

Rappelons que les normes canadiennes sur la composition des fromages prévoient une limite claire et stricte à l'ajout d'ingrédients laitiers qui ne proviennent pas directement du lait. Fabriqué expressément pour contourner les lignes tarifaires canadiennes, le lait diafiltré est classé comme ingrédient laitier par l'Agence des services frontaliers et exempté de tarifs. Une fois au Canada, l'Agence canadienne d'inspection des aliments le considère comme du lait, ce qui permet aux transformateurs laitiers de contourner les normes établies. En 2015, les producteurs laitiers canadiens ont perdu quelque 220 M\$ de revenus en raison de ces importations.

« Tous les pays dans le monde appuient leur secteur agricole pour pallier aux imperfections des marchés. La gestion de l'offre, ce n'est pas une exception, c'est la solution. C'est aussi un contrat social entre les producteurs, les consommateurs et le gouvernement du Canada. C'est à lui de faire son travail et d'appliquer les règles des ententes qu'il négocie, comme partout ailleurs », a déclaré le président général de l'Union des producteurs agricoles, Marcel Groleau.

De plus, le gouvernement permet aux transformateurs des produits sous gestion de l'offre d'utiliser le programme de report de droits de douane pour importer des produits laitiers et reporter les droits de douane jusqu'à quatre ans. *Dans* le cas du secteur laitier, l'importation de plusieurs milliers de tonnes de matière grasse laitière par ce biais a déséquilibré le marché du beurre et causé des pertes importantes aux producteurs. Le secteur de la volaille est également affecté par ce problème. Ce programme n'a pas été conçu pour les aliments qui sont, pour la plupart, périssables bien avant quatre ans. Pour les besoins du secteur alimentaire, il y a le programme d'importation pour réexportation. Le gouvernement doit mettre en œuvre son engagement d'exclure les produits sous gestion de l'offre du programme de report des droits de douane.

Les 5 624 fermes laitières livrent annuellement près de 3 milliards de litres de lait, dont la vente totalise des recettes à la ferme de plus de 2,38 milliards de dollars. La production et la transformation laitière génèrent au Québec quelque 83 000 emplois directs, indirects et induits et contribuent à hauteur de 6,2 milliards de dollars au produit intérieur brut. Finalement, elle entraîne des retombées fiscales de 1,29 milliard de dollars, dont 678 millions au gouvernement fédéral et 454 millions au gouvernement du Québec.

— 30 —

François Dumontier

Conseiller aux relations publiques et gouvernementales
Les Producteurs de lait du Québec
514.713.0530

Patrice Juneau

Conseiller principal | Affaires publiques et relations médias
L'Union des producteurs agricoles
514.702.8591